

Réflexion sur la formation continue



Le mois de septembre apporte son lot d'espoir qui se concrétise souvent sur le plan professionnel par de nouveaux projets ou par l'acquisition de nouvelles connaissances afin de mieux soigner. Cela m'amène à vous parler de formation continue.

Une norme récente et essentielle

Depuis de nombreuses années, la formation continue occupe une place importante autant pour nous, les 74 000 infirmières et infirmiers du Québec, que pour les membres des autres ordres professionnels. Pourquoi? Parce qu'elle est l'un des importants leviers qui permettent d'améliorer la qualité des soins et des services offerts à la population et de maintenir la confiance du public.

Nous en sommes venus à la conclusion qu'il devenait nécessaire d'encadrer la formation continue par une norme afin d'affronter les nouvelles réalités : vieillissement de la population; augmentation du nombre de personnes atteintes de maladies chroniques; complexification des soins; évolution de notre pratique, des savoirs et de la technologie; étendue croissante de notre champ d'exercice; et développement de la pratique interdisciplinaire. En fait, la formation continue nous permet d'être en adéquation avec les besoins de la population.

Cette constante évolution des besoins des patients, et par conséquent de notre pratique professionnelle, nous a amenés à adopter en janvier 2012 une norme professionnelle de formation continue que je préfère désormais appeler « culture de développement professionnel infirmier ».

La formation continue et le développement professionnel infirmier

La formation continue est l'une des composantes du développement professionnel infirmier. Ce dernier fait référence à une myriade de moyens qui nous permettent de développer nos compétences par des apprentissages riches basés sur des résultats probants. Le développement professionnel comprend entre autres la formation générale, la pratique clinique quotidienne, les formations et les échanges avec des experts chevronnés dans un domaine spécifique. Plus concrètement, les stratégies de développement professionnel infirmier contribuent au développement du raisonnement et du leadership cliniques afin de mieux évaluer les patients et d'intervenir plus efficacement au quotidien, auprès d'eux et de leurs familles, en tenant compte de la complexité de leur situation de santé et de vie.

Une norme déjà adoptée

Aujourd'hui, des statistiques montrent que nous pouvons être fiers, car la norme professionnelle fait d'ores et déjà partie de nos habitudes. Plus de 80 % d'entre vous affirment avoir suivi 20 heures de formation continue au cours de la dernière année, dont sept heures accréditées, ce qui correspond aux exigences de la norme. Nous nous rapprochons des données des pays anglo-saxons (Australie, Grande-Bretagne, Nouvelle-Zélande) qui font figure de référence en matière de santé.

Poursuivons nos efforts vers l'objectif de 100 % de formation continue

Loin de nous satisfaire, ces chiffres démontrent que nous sommes sur la bonne voie, mais ils nous invitent cependant à poursuivre nos efforts afin d'atteindre 100 % du nombre d'heures exigé par 100 % d'entre vous. Il convient aussi de nous assurer que les formations suivies correspondent à nos besoins et qu'elles sont pertinentes pour notre pratique.

L'Ordre est là avec vous

Pour vous accompagner dans votre développement professionnel infirmier, l'Ordre met à votre disposition différentes formules comme un outil pour développer son portfolio professionnel de formation continue, des formations accessibles, diverses et variées, des outils cliniques et un service de consultation professionnelle. Et depuis trois ans, l'OIIQ réalise chaque année un sondage pour mieux évaluer vos besoins. Vous avez été plus de 8 000 à y répondre cette année. Le but est simple : être à votre écoute. Sachez aussi qu'à compter de ce numéro, votre revue *Perspective infirmière* vous propose, non pas un, mais deux articles-questionnaires.

Chers collègues, continuons ensemble à façonner les soins infirmiers de l'avenir par notre engagement à nous développer professionnellement. C'est en faisant de nos milieux de soins et de travail des organisations apprenantes et tournées vers l'avenir que le développement professionnel infirmier contribuera à sa juste part à la qualité des soins... pour une population en santé.

Bonne rentrée et bon développement professionnel!

Lucie Tremblay

Lucie Tremblay, inf., M. Sc., Adm. A., CHE

Présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec